

Messe de Fondation de l'Hôtel des Invalides,
le 18 septembre 2011

**Allocution du général d'armée Bruno CUCHE
Gouverneur des Invalides**

Monsieur le Ministre,
Mon Général, représentant le Président de la République,
Monsieur le Sénateur,
Monsieur le contrôleur général des armées, Secrétaire Général pour l'Administration,
Mon général, directeur général de la gendarmerie nationale,
Monsieur le préfet, directeur de cabinet du secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants,
Messieurs les officiers généraux,
Mesdames les représentantes des maires de Paris et du VII^e arrondissement,
Messieurs les représentants des préfets de la région Ile de France et de la préfecture de police de Paris,
Monseigneur,
Madame la présidente du conseil d'administration de l'Institution Nationale des Invalides,
Messieurs les présidents des associations patriotiques ou de grands blessés,
Messieurs les dignitaires des ordres chevaleresques,
Mesdames et Messieurs les bénévoles auprès des pensionnaires et des hospitalisés,
Mesdames et Messieurs les membres du personnel de l'Institution Nationale des Invalides,
Mesdames et Messieurs les « oubliés involontaires »,
Très chers Pensionnaires,

Votre présence aujourd'hui en ce lieu chargé d'histoire, en ce temple de gloire militaire, mais aussi en cet endroit de souffrance, marque l'intérêt que vous portez à tous les pensionnaires, ceux qui sont présents devant vous et avec lesquels vous allez pouvoir partager quelques moments de détente, comme ceux qui souffrent silencieusement dans leur chambre ou qui ne peuvent se joindre à nous.

La messe de Fondation célébrée chaque année marque un moment fort de la vie de l'Hôtel des Invalides.

- Elle est avant tout un hommage rendu au fondateur, le Roi Louis XIV qui dans un édit donné en avril 1674 décide de construire « un hôtel royal, d'une grandeur et d'un espace capable d'y recevoir et loger tous les officiers et soldats tant estropiés que vieux et caduques de nos troupes... ».
- C'est aussi l'occasion de prendre conscience de la solidité et de la pérennité de cette institution traversant tous les régimes et trois siècles et demi d'histoire mouvementée de la France sans que la mission initiale ne soit altérée, même si naturellement elle a beaucoup évolué.
- Enfin cet événement permet à chacun de marquer son admiration ou sa compassion fraternelle à l'égard de nos grands blessés pensionnaires ou hospitalisés.
Il permet également d'exprimer notre vive reconnaissance à tous ceux qui se dévouent inlassablement pour leur procurer bien être physique et réconfort moral, avec une mention toute particulière pour chacun des bénévoles.

Afin que chacun réalise encore mieux et prenne bien conscience de la réalité de l'inscription « Tous les champs de bataille » qui figure sur l'étendard des Invalides, j'ai choisi cette année d'énumérer devant vous les lieux de combat, de blessure ou de souffrance de nos 80 pensionnaires présents dans nos murs.

Ecoutez bien... cela est édifiant :

- 1940-1945

1940 : Londres et l'entrée en résistance ;
1941 : Syrie ;
1942 : Bir Hakeim ; El Alamein ; Le Fezzan ; La Tripolitaine ;
1943 : Tunisie ;
1944 : Le Garigliano ; La Campagne de France, passant par la Normandie, Paris, la Haute Marne, la Lorraine, les Vosges, l'Alsace, la Provence, l'Auvergne et la Franche Comté.

Et malheureusement pour les résistants et déportés politiques, les sinistrement célèbres prisons de Fresnes, Drancy, Lyon, ou camps d'Auschwitz, Bergen-Belsen, Buchenwald, Dachau, Dora, Hinzert, Ludwigsburg, Neuengamme, Ravensbrück, Rawa-Ruska, Schönfeld et le Struthof.

- Extrême-Orient et Indochine

De 1946 à 1954 :

Yen Lap ; Cao Bang ; Vinh Yen ; Phat Diem ; Hue ; Haiphong ; La RC4 ; Dien Bien Phu ainsi que le Bataillon de Corée.

- Afrique du Nord

Tunisie (1954) – Maroc (1956)

Alger ; Philippeville ; Boufarik ; Tlemcen ; Sétif ; Cherchell ; Oran ; La grande Kabylie.

Cette liste a pu vous paraître longue, à certains même fastidieuse. Mais elle illustre bien ce devoir de réparation de la Nation à l'égard de « **Ceux qui ont blanchi sous les armes ou qui ont essuyé les disgrâces de la guerre.** » (Abbé Gabriel PÉRAU, XVIII^e).

Elle incite aussi chacun d'entre nous à nourrir à leur égard ce sentiment de reconnaissance inextinguible et à le manifester chaleureusement.

C'est ce à quoi je vous invite maintenant en vous remerciant pour votre écoute et votre patience.